

Bulletin d'information de Broons



Mercredi 8 juillet 2020 – N°570

Responsable de la publication : M. le Maire de BROONS
Abonnement annuel en mairie : 18 € pour un envoi à chaque numéro
Tel : 02.96.84.60.03. E-mail : accueil.mairie@broons.fr Site Internet : www.broons.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES

Horaires d'ouverture de la mairie cet été

Du 6 juillet au 28 août inclus :

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h.

Le samedi : 9h-12h

Piscine de la Planchette

La piscine de Broons est ouverte au public, du mardi au samedi. Les horaires sont :

- mardi et jeudi de 14h à 19h
- mercredi, vendredi et samedi de 11h à 12h30 et de 14h à 19h.

Mesures sanitaires : l'après-midi, les deux créneaux de baignade sont suivis de 30 min de nettoyage (1^{er} créneau 14h-16h et 2^e créneau de 16h30-18h30). La capacité d'accueil du bassin est limitée à 62 personnes maximum.

L'accès se fait uniquement sur réservation par téléphone au 02.96.84.70.01 dans la limite de 3 créneaux maximum par semaine et par personne.

Restaurants, salons de coiffure : respectons des protocoles sanitaires

Malgré le déconfinement, le coronavirus circule toujours dans la population. Le respect des gestes barrières et des règles sanitaires, reste un impératif pour tous. Pourtant, un certain relâchement est observé et fait courir un risque pour vous et pour les autres.

Des protocoles spécifiques s'appliquent notamment **dans les restaurants et les salons de coiffures** : le port du masque y est obligatoire pour les clients pour tous les déplacements (même en terrasse s'agissant des restaurants). Une fois assis, il peut être enlevé.

Les sanctions pour non-respect du port du masque sont importantes : 135 € d'amende pour le client et 250 € pour le gérant. Le gérant risque également une fermeture administrative pouvant aller jusqu'à 2 mois.

Alors si ce n'est pour vous, pensez au moins aux autres clients et aux gérants qui risquent beaucoup.

Information prévision canicule été 2020

A la suite de la canicule de 2003, le gouvernement demande chaque année aux mairies de recenser toutes les personnes pouvant nécessiter d'une assistance des services médico-sociaux ou sanitaires en cas de périodes climatiques intenses et notamment caniculaires. Nous vous invitons à nous faire savoir à l'aide du questionnaire ci-dessous, si vous-même ou un de vos proches êtes concerné par ce risque. Cet imprimé complété est à remettre à l'accueil de la mairie.

Papillon à découper et à retourner à la mairie

PERSONNE A RECENSER :

NOM : PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : NOMBRE DE PERSONNES AU FOYER :

ADRESSE :

PERSONNE DEMANDANT LE RECENSEMENT :

LA PERSONNE ELLE-MÊME :

UN PARENT : NOM-PRENOM et LIEN DE PARENTÉ :

UN PROFESSIONNEL : NOM-PRÉNOM-QUALITÉ :

MOTIFS DU RECENSEMENT :

ÉTAT-CIVIL

Décès :

23/06/2020 :
Mme Denis ROUXEL née REUX,
27 rue de la Barrière, 96 ans.

25/06/2020 : M Isaïe LETEXIER,
27 rue de la Barrière, 95 ans.

27/06/2020 : Mme Yvonne DONNE
née RAMARE, 1 rue de Neufahrn,
85 ans.

30/06/2020 : M Pierre MOUTY,
20 avenue de la Libération, 91 ans.

01/07/2020 : M Gérard PAUL,
8 rue du Puits, 63 ans.

POUR MÉMOIRE

Groupe médical : 02.96.84.61.47

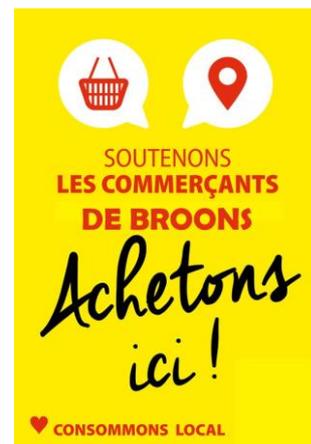
Groupe vétérinaire : 02.96.84.61.46

Maison intercommunale : 02.96.84.72.75

Dinan Agglomération : 02.96.87.14.14

Déchetterie : 02.96.84.70.56
lundi, mercredi, samedi : 9h à 12h
et 14h à 17h30 et vendredi de 14h à 17h.

Gendarmerie : 02.96.84.60.17
lundi de 14h à 18h, mercredi et
samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.



Maisons de Services Au Public à la Poste (MSAP)

La poste proposera tout l'été, grâce à son partenariat avec Familles Rurales, un accompagnement des usagers le mercredi de 9h à 12h.

L'îlot MSAP est ouvert et accessible en libre-service pour offrir un accès aux services numériques, avec gel hydro-alcoolique et nettoyage clavier/écran/souris.

Pour des raisons sanitaires, tous les rendez-vous d'accompagnement se feront dans un bureau de confidentialité équipé d'un plexiglass.

Médiathèque l'Hirondelle

Depuis le mardi 23 juin, la médiathèque L'Hirondelle a rouvert ses portes aux horaires habituels. L'entrée se fait par la porte sur le côté droit du bâtiment (par l'espace revues), la sortie par le SAS.

Le **port du masque est obligatoire** dans le bâtiment (décret n° 2020-663 du 31 mai 2020) ainsi que la **désinfection des mains** au gel hydro alcoolique à l'entrée.

Le nombre de personnes à l'intérieur de la médiathèque est limité à **5 personnes par salle** (20 personnes au total), nous invitons donc les usagers à limiter leur venue à **deux personnes par foyer**.

Le service de DRIVE est maintenu pour les personnes qui ne souhaitent pas entrer dans le bâtiment ou ne peuvent pas appliquer ces mesures. (réservations par mail ou par téléphone)

Gendarmerie de Broons :

Opération Tranquillité Vacances

Devant le succès remporté par l'Opération Tranquillité Vacances (OTV) destinée aux particuliers, la gendarmerie du département des Côtes-d'Armor a décidé d'étendre cette opération au profit des commerces et des entreprises. L'Opération Tranquillité Entreprises (OTE) s'inscrit dans le cadre de la police de sécurité du quotidien et bénéficie désormais à différents professionnels désireux de sécuriser leurs locaux professionnels.

Elle leur permet dorénavant de signaler à l'unité de gendarmerie territorialement compétente (vacances ou autres) ou tout événement exceptionnel (réception de matériaux de valeurs, passages suspects...), au moyen d'un formulaire spécifique. C'est aussi l'occasion pour les chefs d'entreprise de réaliser un auto diagnostic de sécurité à partager avec les gendarmes, l'intervention d'un correspondant sûreté pouvant être sollicités le cas échéant.

Pour adhérer à OTE ou OTV, vous devez simplement vous inscrire auprès de la gendarmerie de Broons en remplissant et en y déposant le formulaire d'adhésion disponible sur le site Service-Public.fr :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033

BREIZGO : réseau de transport public

Avec Scolaire+, offrez toute la Bretagne à votre enfant pendant toute l'année scolaire

Vous souhaitez faire profiter votre enfant abonné au transport scolaire d'un accès illimité à tout le réseau de cars et des trains BreizhGo pendant toute l'année scolaire ?

La Région lance l'offre Scolaire + permettant aux jeunes d'accéder librement, pour 80 € de plus, à l'ensemble des cars et des trains TER du réseau BreizhGo pendant toute l'année scolaire.

Comment bénéficier de l'offre ?

La souscription se fera en ligne à partir du 24 août.

Végétation et entretien de vos abords

La mairie tient à rappeler que chaque habitant est responsable de l'entretien des abords de son logement. Il appartient donc à chacun de faucher, arracher les mauvaises herbes, tailler les branches qui dépassent sur l'espace public (trottoirs, voies de circulations).

Réglementation sur le bruit – les animaux

L'arrêté préfectoral du 27 février 1990 est toujours en vigueur, nous vous rappelons qu'il doit être respecté.

Article 4- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Article 5- Les propriétaires et les possesseurs d'animaux (chien, chat) sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de façon répétée et intempestive.

PROFESSION LIBERALE

Nouvelle activité - Magnétiseuse

Mme Cocherie s'est installée au cabinet des thérapeutes, situé 3 rue de Paris à Broons.

Tél : **07 49 32 45 12** sur rendez-vous.

ENTREPRISES

Restaurant le Set à Table

Le restaurant le Set à Table sera exceptionnellement ouvert le Dimanche 12 juillet et le Mardi 14 juillet, de 10h30 à 17h.

Mademoiselle Desserts

Le magasin d'usine de Mademoiselle Dessert (zone du Pilaga) sera fermé du 21 juillet au 11 août.

PETITES ANNONCES

A vendre :

*Citroën Berlingot Multispace HDI 110, 205 000 km, 5 900 € à débattre, **06 72 89 06 06**.

*Congélateur First Line, 104 L, larg.0.62 m, haut.0.88 m, prof. 0.50 m, 40 € à débattre, **02 96 84 62 51 ou 06 07 44 93 25**.

*Armoire ancienne en merisier, Haut.2.25 m, 200 €, table ronde, diam. 1.30 m, 80 €, horloge ancienne, 200 €, **06 75 13 59 54**.

*Un Vélo de courses, un vélo de femme, 2 homes- trainer, **02 96 84 60 04** (heures repas).

A louer :

*Maison F5 à Broons, s'adresser au 3 rue Bertrand Milon.

*T3, centre Broons, libre, 415 €, pas de charges de copropriété, **06 45 64 69 68**.

Recherche :

*Maison ou appartement à louer centre Broons, minimum 3 chambres, **06 86 17 99 80**.

*Femme de ménage sérieuse, **06 81 25 45 57**.

Vide maison:

* les 25 et 26 juillet, de 9h à 18h, au 7 rue Tiphaine de Raguanel.

*les 8 et 9 août, de 8h à 18h, au 19 rue Charles Sangan (masque obligatoire).